



Auvergne-
Loire-Rhône-
Bourgogne



COLLECTION RÉFÉRENCES

Les cas-types ovins viande

Zone Centre-Est



Ce dossier présente 15 cas-types représentatifs de l'élevage ovin viande sur le territoire Auvergne-Loire-Rhône et de la Bourgogne. Chacun d'eux est décrit de façon détaillée dans un document spécifique.

Ce document générique fournit aux éleveurs et conseillers des repères techniques et économiques pour piloter les exploitations et élaborer des projets, notamment pour une installation ou un changement de système.

QU'EST-CE QU'UN CAS-TYPE ?

Un cas-type est un modèle à la fois optimisé et réaliste, décrivant le fonctionnement technico-économique d'une exploitation représentative d'un système dans un contexte défini (situation pédoclimatique, conjoncture économique...). L'exploitation du cas-type ne correspond ni à la moyenne des exploitations, ni à la meilleure exploitation. Elle repose sur des choix techniques et d'investissements cohérents pour atteindre les objectifs technico-économiques fixés.

Les cas-types sont construits à partir des suivis réalisés dans le cadre du dispositif Inosys RESEAUX D'ELEVAGE et s'appuient sur des données techniques, économiques, de travail et financières collectées dans plus de 250 exploitations, dont 40 sur Auvergne, Loire, Rhône et Bourgogne (voir figure 1).

DES CAS-TYPES ADAPTÉS A CHAQUE SYSTÈME

Les 15 cas-types sont présentés par zone géographique (herbagère ou montagne). Ils se distinguent aussi par le fonctionnement d'exploitation (notamment chargement en montagne et degré de contre-saison en zone herbagère). Quatre systèmes ont un autre atelier : en association avec des vaches allaitantes en zone herbagère, avec des vaches laitières en montagne ou de l'agrotourisme.

QUEL CAS-TYPE CONSULTER ?



Clé de lecture :
 O : grand troupeau
 o : petit troupeau
 h : agneau herbager
 b : agneau de bergerie

PARTICULARITES DE L'ANNEE 2021

Ce dossier présente l'actualisation économique en conjoncture 2021 des 16 cas-types mis au point par les équipes Inosys Réseau d'Élevage Centre Est. L'actualisation se fait à système constant, sans modifications du fonctionnement de l'exploitation. Il s'agit de systèmes optimisés, ne prenant pas en compte les impacts des aléas climatiques de ces dernières années.

Concernant les prix, ils sont définis en moyenne par rapport à ceux pratiqués par les coopératives et les marchés sur la zone. En 2021, comme lors des années précédentes, l'offre de viande ovine a été inférieure à la demande mondiale, ce qui a conduit à une augmentation du prix moyen de l'agneau comme des animaux de réforme en zone herbagère. Le marché soutenu sur l'année a permis d'assurer une augmentation du produit brut qui a été accentué pour les éleveurs vendant en contre saison. Cependant, les coûts de production ont commencé à augmenter en fin d'année 2021 avec la reprise post pandémie, les pénuries multiples et l'invasion de l'Ukraine. Parmi les principaux postes de charges, on peut pointer les carburants et les engrais dont les prix ont progressé en 2021 de près de 30%, ainsi que les aliments achetés avec un prix moyen en hausse de plus de 10%.

L'amélioration de la conjoncture de tous les gros bovins et des cultures de vente tirent nettement les produits à la hausse. Le cours des broutards mâles est en baisse à l'exception des sorties automnales. Quant aux jeunes bovins et aux femelles finies leur prix progresse de +0.3% à +7.5% en fonction des périodes des vente et des races. La pénurie de viande de mâle partout en Europe accentuée depuis l'été 2021 a permis un redressement des cours.

Au niveau des aides, l'ensemble des cas-types a subi une baisse de l'aide ovine (-1.8% par rapport à 2020). De manière générale, ils ne bénéficient plus de la convergence des aides découplées et les aides du 2nd pilier (ICHN) sont stables.

L'année 2021 a particulièrement été favorable au niveau fourrager. La pluviométrie du printemps et de l'été a été favorable au pâturage, avec une pousse de l'herbe qui s'est bien maintenue. Elle a permis de reconstituer des stocks fourragers suffisants pour passer l'hiver. Pour autant, la qualité des fourrages aléatoire a dû être compensée par des achats de concentrés. Les rendements en céréales ont été corrects sur la petite sole destinée à l'alimentation du troupeau, même si l'autonomie en concentré de ces systèmes est limité. Les montants unitaires des charges opérationnelles ont progressé notamment au niveau des aliments achetés, des frais d'élevage-vétérinaires et des engrais.

En ce qui concerne les charges de structures, elles ont évolué surtout pour les carburants.

Globalement les revenus sont à la hausse ; en moyenne l'Excédent Brut d'exploitation par UMO exploitant augmente de 1.8% entre 2020 et 2021 pour atteindre 41 656 €/UMO exploitant. Face à la hausse des charges, le prix de l'agneau a assuré la stabilité des revenus.

CAS-TYPE OVIN SPECIALISE EN ZONE HERBAGERE

Profil des exploitations

Ces cas-types ovins herbagers se différencient essentiellement par la conduite de la reproduction. Les mises bas ont lieu au printemps pour l'ensemble du troupeau (cas-types oH1 et OH2 distingués selon la taille de la structure), ou sont complétées par un agnelage de contre-saison (OHb20 et oHB60), ou bien encore réparties en 2 périodes équilibrées (OHb50). Ils se caractérisent par une forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1.4 UGB/ha de SFP. La main-d'œuvre est plutôt composée d'une seule UMO avec plus ou moins de bénévolat, sauf le OH2 (2 pers) et le bio avec un salarié à mi-temps.

N° cas type	Intitulé	Caractéristiques
oH1	Sur une surface moyenne, une production classique d'agneaux d'herbe complémentés	70 ha SAU - 65 ha SFP 450 brebis (race herbagère) - 1,2 UMO 100 % mise bas au printemps
OH2	Près de mille brebis sur une surface tout en herbe	140 ha SAU - 140 ha SFP 960 brebis (race herbagère : Texel, Ile-de-France plein air) - 1,7 UMO 100 % mise bas printemps
Ohb20	Un agnelage complémentaire de contre-saison pour augmenter la productivité du troupeau et approvisionner régulièrement la filière	90 ha SAU - 85 ha SFP 600 brebis (race herbagère : Texel, Ile-de-France Charollais...) - 1,3 UMO 80 % mise bas printemps, 20 % automne
oHb60	Une production dominante d'agneaux de bergerie sur une petite structure toute en herbe	60 ha SAU - 60 ha SFP 510 brebis (race herbagère désaisonnée) - 1 UMO 40 % mise bas printemps, 60 % automne
OHb50	Deux périodes d'agnelages équilibrées et des céréales en complément	100 ha SAU - 80 ha SFP 512 brebis (race herbagère désaisonnée) - 1,2 UMO 50 % mise bas printemps, 50 % automne



Caractéristiques structurelles

Nom de l'exploitant ou du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre-saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre-saison
Unité de Main-d'œuvre	1,20	1,70	1,30	1,20	1,00
UMO exploitant	1,00				
Cheptel ovin (UGB)	73,4	162,2	99,2	86,6	82,2
SAU (ha)	70	140	90	100	60
SFP (ha)	65	140	85	80	60
Céréales (ha)	5	0	5	20	0
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,13	1,16	1,17	1,08	1,37

Résultats techniques

Nom du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre-saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre-saison
Nombre de brebis	450	960	600	512	510
Période de mise bas	1 agnelage/an au printemps de fév. à mai	1 agnelage/an au printemps de fév. à avril	1 agnelage principal de fév. à mai et 20% contre-saison de sept à déc.	2 périodes d'agnelages : mars à mai et nov. à déc.	1 agnelage principal d'oct. à janv (60%) et 40% au printemps
Taux de mise bas (%)	93	93	107	89	107
Taux de Prolificité (%)	141	142	148	155	147
Productivité numérique/brebis (%)	117	118	138	120	140
Productivité pondérale/brebis (kgc/EMP)	23,1	23,0	25,1	23,7	22,7
Prix moyen des agneaux vendus kgc (€)	137	142	135	141	132
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	7,2	7,3	7,2	7,4	7,3
Fourrages distribués/brebis (kgMS/EMP)	129	101	145	201	171
Quantité de concentrés/ kgc d'agneau produit (kg/kgc)	5,5	3,0	5,6	6,4	7,0
Concentré total/brebis (Kg/EMP)	127	69	142	152	159

Résultats économiques

Nom du cas-type	oH1 – 1 agnelage/an au printemps	OH2 – 1 agnelage/an au printemps	OHb20 - 20% contre-saison	OHb50 - 2 périodes d'agnelages	ohB60 - 60% contre-saison
Marge brute/brebis (€/EMP)	104	114	97	112	84
Produit brut (€)	32 417	56 896	55 042	140 320	45 179
Charges opérationnelles (€)	106 628	203 084	144 109	39 899	111 308
Charges de structures hors amor. et FF (€)	33 347	62 411	40 908	50 327	28 944
EBE/PB (%)	38	41	33	36	33
EBE/UMO explt. (€/UMO)	40 864	49 281	37 045	41 745	37 185
Annuités/PB (%)	11	7	11	11	12
Revenu disponible/UMO explt. (€)	24 515	40 474	25 245	29 308	23 318
Productivité de MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	8 694	10 932	9 943	8 793	9 876
Coût de production/kgc (€/kgc)	12,3	9,3	11,6	12,4	12,1
Rém. travail y.c. MO salariée (nb SMIC/UMO)	1,8	2,9	1,6	1,7	1,6

CAS-TYPE OVIN SPECIALISE EN ZONE DE MONTAGNE

Profil des exploitations

Ces cas-types en zone de montagne sont distingués par leur niveau d'intensification fourragère. Deux zonages fourragers ont été distingués selon leurs réalités pédoclimatiques. En zone volcanique tout herbe (Dômes, Cézallier-Sancy, Mézenc...), les sols sont à dominantes volcaniques, les précipitations abondantes et régulières assurent une pousse de l'herbe continue durant la saison de pâturage. En zone granitique (Livradois, Monts du Forez, Margeride...), les sols sont plus acides et sensibles à la sécheresse estivale malgré une pluviométrie correcte.

Ces systèmes se caractérisent par une très forte proportion d'herbe dans la SAU, avec une conduite extensive des surfaces fourragères et un chargement inférieur à 1.4 UGB/ha de SFP. La reproduction est systématiquement accélérée. Les systèmes spécialisés peuvent être déclinés sur terrain volcanique ou granitique (ob1 et Ob1 en zone granitique, ob2 et Ob2 en zone volcanique). A partir du cas-type ob1, il est possible de tendre vers une intensification du système en ayant recours à une race prolifique (ob11 et ob12) ou en développant l'atelier (Ob1).

N° cas-type	Intitulé	Caractéristiques
RG32	Sur une surface moyenne, conduite semi intensive du troupeau et des surfaces en zone granitique	68 ha SAU - 60 ha SFP 450 brebis (race rustique type BMC) – 1.1 UMO 3 agnelages en 2 ans
RG1	Un troupeau rustique conduit en un agnelage par an en montagne granitique	80 ha SAU - 75ha SFP 530 brebis (race rustique type BMC) - 1,1 UMO 1 agnelage par an
ob2	Sur une surface petite à moyenne, conduite intensive du troupeau et des surfaces en zone volcanique	50 ha SAU - 50 ha SFP 450 brebis (race rustique type RAVA)- 1 UMO 3 agnelages en 2 ans
RV1	Un troupeau rustique conduit en un agnelage par an en montagne volcanique	80 ha SAU - 80 ha SFP 540 brebis (race rustique type RAVA) - 1,1 UMO 1 agnelage par an
ob11	Troupe prolifique conduit en 3 périodes de mise bas par an et avec des ventes d'agnelles (zone granitique)	60 ha SAU - 52 ha SFP 390 brebis (race rustique type GRIVETTE) - 1.2 UMO 3 agnelages en 2 ans
ob12	Troupe prolifique avec mise bas de contre-saison et des ventes d'agnelles (zone granitique)	65 ha SAU - 60 ha SFP 450 brebis (race rustique type GRIVETTE) - 1.2 UMO Mise bas principale en septembre et accélération partielle



Caractéristiques structurelles

Nom du cas type	RG32	RG1	OV1 (ob2)	RV1	grivette ob11	grivette ob12
Unité de Main-d'œuvre totale	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,2
UMO exploitant	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Cheptel ovin (UGB)	70,5	82	60	81	60	70
SAU (ha)	68	80	50	80	60	65
SFP (ha)	60	75	50	80	52	60
Céréales (ha)	6	5	0	0	8	5
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	1,1	1,1	1,2	1,0	1,2	1,2

Résultats techniques

Nom du cas type	RG32	RG1	OV1 (ob2)	RV1	grivette ob11	grivette ob12
Nombre de brebis	450	530	450	540	390	450
Période de mise bas	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc.	Sept-oct et janv-fév.	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc.	Sept-oct et fév-mars.	Syst. accéléré : mars, sept et déc.	Syst. accéléré : mars, sept et déc.
Taux de Mise bas/brebis (%)	124	104	122	99	114	100
Taux de Prolificté (%)	157	165	149	156	190	188
Productivité numérique (%)	163	149	152	131	175	158
Productivité pondérale (kgc/brebis)	24	27	24	23	31	28
Prix moyen des agneaux vendus kgc (€)	129	129	113	130	129	129
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	7,1	7,1	7,0	7,3	7,0	7,0
Fourrages distribués/brebis (kgMS/EMP)	351	349	307	352	400	380
Quantité de concentrés/ kgc d'agneau produit (kg/kgc)	6,6	6,6	5,9	6,5	7,1	7,1
Concentré total/brebis (kg/ EMP)	193	176	145	148	219	197

Résultats économiques

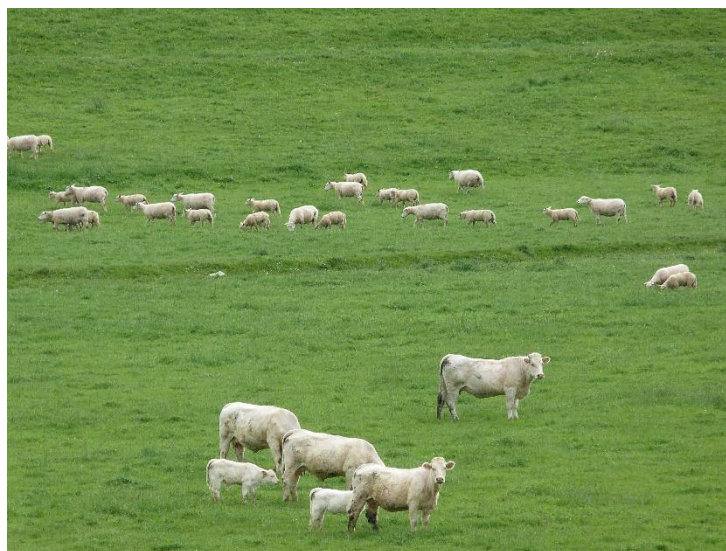
Nom du cas type	RG32	RG1	OV1 (ob2)	RV1	grivette ob11	grivette ob12
Marge brute/brebis (€/EMP)	121	97	92	80	110	89
Produit brut (€)	130 569	139 830	104 602	123 662	123 628	125 445
Charges opérationnelles (€)	42 681	53 019	38 123	47 618	47 273	52 303
Charges de structures hors amor. et FF (€)	40 519	42 489	29 573	35 564	37 352	36 412
EBE/PB (%)	36	32	35	33	32	29
EBE/UMO explt. (€/UMO)	47 369	44 323	36 906	40 480	39 003	36 730
Annuités/PB (%)	13	14	13	16	14	15
Revenu disponible/UMO explt. (€)	27 521	22 844	23 690	18 834	18 117	14 441
Productivité de MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	10 485	11 328	9 561	10 439	11 168	11 398
Coût de production/kgc (€/kgc)	11,7	12,0	12,1	13,1	11,5	12,1
Rém. travail y.c. MO salariée (nb SMIC/UMO)	1,5	1,3	1,5	1,3	1,4	1,1

CAS-TYPE OVIN AVEC UN ATELIER COMPLEMENTAIRE

Profil des exploitations

L'atelier ovin peut être associé à un autre atelier, soit un troupeau de vaches laitières sur une structure sociétaire (OV+VL), soit un troupeau de vaches allaitantes (OV+va, ov+VA) ou un atelier de diversification type agrotourisme (ob3).

N° cas-type	Intitulé	Caractéristiques
OV+va	Une grande troupe ovine et des vaches allaitantes sur 200 ha avec un salarié	200 ha SAU - 190 ha SFP 880 brebis (race herbagère) – 40 vaches - 2 UMO 100 % mise bas au printemps
ov+VA	Sur une structure moyenne, des broutards repoussés et des agneaux d'herbe précoces	120 ha SAU - 100 ha SFP 165 brebis (race herbagère) – 61 vaches – 1.2 UMO 100 % mise bas au printemps
OV+VL	Un Gaec associant vaches laitières et brebis	140 ha SAU - 121 ha SFP 47 UGB ov (race rustique) - 76 UGB bl - 2.2 UMO Mise bas accélérée
ob3	EA avec atelier agrotourisme, conduite extensive en zone de montagne	70 ha SAU - 65 ha SFP 400 brebis (race rustique) - 1,2 UMO Mise bas tout au long de l'année sans accélération



Caractéristiques structurelles

Nom du cas-type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Unité de Main-d'œuvre	1,2	2,00 (1 UMO salarié)	1,20	2,2
UMO exploitant	1,2			2,0
Cheptel ovin (UGB)	54	139	27	47
Cheptel total (UGB présents)	54	198	123	123
SAU (ha)	70	200	120	140
SFP (ha)	65	190	100	121
dont maïs	0	0	0	12
Céréales (ha)	5	10	20	19
Chargement apparent (UGB/ha SFP)	0,8	1,04	1,23	1,0

Résultats techniques

Nom du cas-type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Nombre de brebis	400	840	165	300
Période de mise bas	3 périodes d'agnelages : avril, août-sept et nov-déc	1 agnelage/an au printemps de fév. à avril	2 agnelages/an au printemps de fév. à avril	3 agnelages en 2 ans : mars-avril, août-sept et nov-déc
Taux de Mise bas (%)	97	92	95	113
Taux de Prolificité (%)	134	151	155	145
Productivité numérique (%)	111	122	128	138
Productivité pondérale (kgc/EMP)	17	24	26	23
Prix moyen des agneaux vendus kgc (€)	106	139	140	116
Prix moyen des agneaux lourds (€/kgc)	7,0	7,3	7,2	7,0
Fourrages distribués / brebis (kgMS/EMP)	245	131	127	330
Quantité de concentrés/ kgc d'agneau produit (kg/kgc)	4,8	4,5	4,5	6,2
Concentré total / brebis (Kg/EMP)	81	110	115	141

Résultats économiques

Nom du cas-type	OG5 (ob3)	Mixtes Ovins dominants - BV	Mixte Bovins dominants - OV	Gaec VL + OV
Marge brute/brebis (€/EMP)	74	117	106	84
Produit brut (€)	127 994	257 299	160 624	281 391
Charges opérationnelles (€)	40 925	82 164	57 690	95 408
Charges de structures hors amor. et FF (€)	39 299	115 467	51 645	89 927
EBE/UMO explt. (€/UMO)	39 808	59 668	51 289	48 028
Annuités/PB (%)	14	14	15	15
Revenu disponible/UMO explt. (€)	25 040	11 980	23 173	24 621
Productivité de MO rémunérée (Eq. kgc/UMO)	7 994	11 037	11 523	11 019
Coût de production/kgc (€/kgc)	15,3	11,5	11,5	13,0
Rém. travail y.c. MO salariée (nb SMIC/UMO)	1,5	1,6	1,5	1,5

RAPPEL DE LA DÉFINITION DE QUELQUES INDICATEURS

Brebis : effectif annuel moyen des femelles *de plus de 6 mois*

Taux de mise bas annuel : nombre de mises bas / nombre de brebis

Taux de prolificité annuel : nombre d'agneaux nés / nombre de mises bas

Productivité numérique : nombre d'agneaux élevés / nombre de brebis

Marge brute (avec aides) : produit brut – charges opérationnelles

Viande produite : en "équivalent carcasse d'agneaux" des agneaux produits

Coût de production : charges (courantes, amortissements et supplétives dont la rémunération de la main-d'œuvre à hauteur de 2 SMIC) rapportées au kilo de carcasse d'agneau



OVIPLAN : UN OUTIL D'AIDE A LA DÉCISION

Cet outil accessible en ligne permet de répondre à la demande des éleveurs en réflexion de projet pour la mise en place d'un atelier ovin.

OVIPLAN a été conçu par l'Institut de l'Élevage, dans le cadre d'Inn'ovin, à partir de la méthodologie et des références Inosys RESEAUX D'ELEVAGE, en particulier des principaux repères technico-économiques des systèmes de références produits dans les régions (des liens adressent vers les dernières publications en cours) mais aussi des grilles de cohérence disponibles par région ou bassin de production. L'intégration de ce référentiel et son actualisation régulière favorisera son partage par l'ensemble des utilisateurs.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Août 2022 - Référence idele : en cours

Crédit photos : Jérôme Chabanne, Idele, Chambres d'agriculture

Ont réalisé cette fiche :

Lucille GUYARD – Chambre d'agriculture de l'Allier – Tél : 04 70 28 92 21
Aurore GERARD – Chambre d'agriculture de la Côte-d'Or – Tél : 03 80 90 68 72
Philippe ALLAIX – Chambre d'agriculture de la Loire – Tél : 04 77 91 43 00
Fabrice VASSORT – Chambre d'agriculture de Haute-Loire – Tél : 04 71 07 21 26
Christophe RAINON – Chambre d'agriculture de la Nièvre – Tél : 03 86 20 20 07
Gaïane SEYCHAL – Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme – Tél : 04 73 82 09 74
Laurent SOLAS – Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire – Tél : 03 85 29 55 59
Marie MIQUEL – Institut de l'Élevage – Tél : 04 43 76 06 81

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a reçu l'appui financier de FranceAgriMer et du Casdar.

